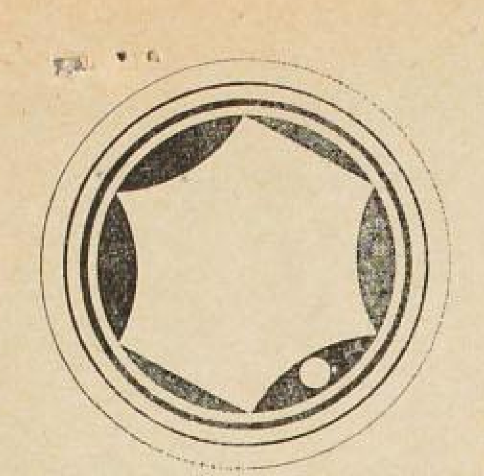
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967 - XIIme Circonscription - Nord



Vème RÉPUBLIQUE

Candidat: **Maurice CORNETTE**

Docteur-Vétérinaire à Bergues — Chevalier du Mérite Agricole

Suppléant: **Jules HOUCKE**

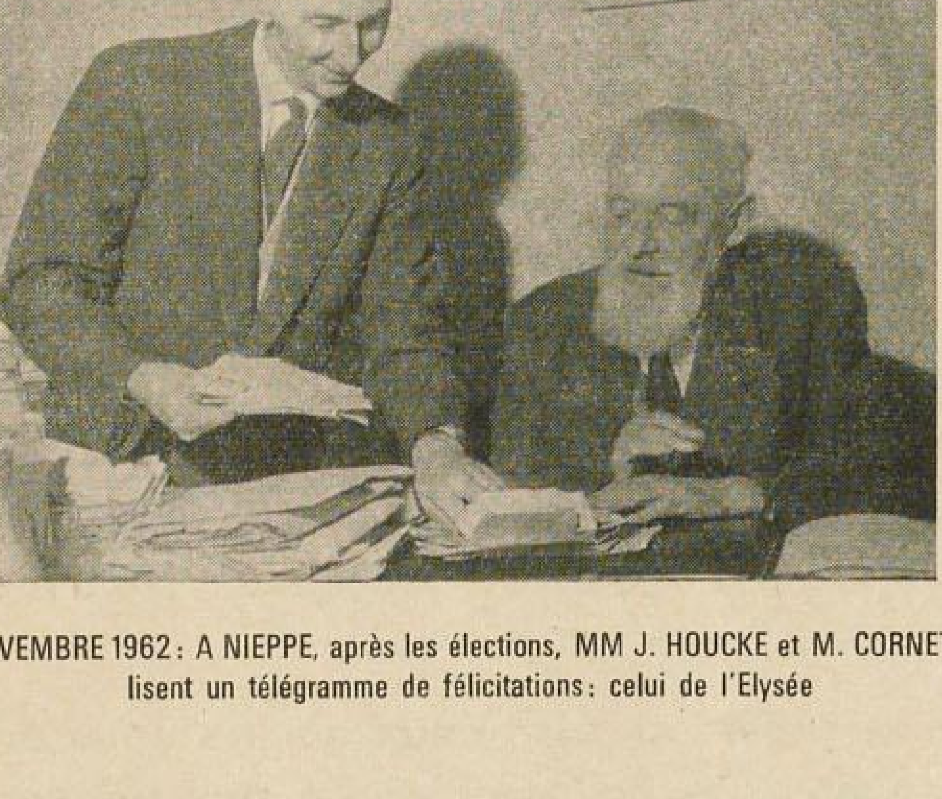
Maire de Nieppe — Député Sortant
Officier de la Légion d'Honneur



NOVEMBRE 1962: A NIEPPE, après les élections, MM J. HOUCKE et M. CORNETTE lisent un télégramme de félicitations: celui de l'Elysée

Un contrat que vous ne voudrez pas rompre:

- **NOTRE CONTINUITÉ DANS L'ACTION ENTREPRISE POUR LA FLANDRE ET LA FRANCE**



AVRIL 1966: A LILLE, M. J. HOUCKE fait part au Chef de l'Etat de l'accord de M. CORNETTE pour prendre la relève et être candidat de la Vme République



FÉVRIER 1967: A BERGUES, dans une salle de la "Tête d'Or", M. J. HOUCKE transmet à M. M. CORNETTE le dossier de la XIIme Circonscription

- **VOTRE CONTINUITÉ DANS LA CONFIANCE QUE VOUS NOUS TÉMOIGNEZ:**
  Au referendum pour la Constitution de 1958 vous dites OUI à DE GAULLE.
  Au referendum de 1962 pour l'Election du Président de la République vous dites OUI à DE GAULLE.
  Aux Législatives de 1962 vous votez pour MM. J. HOUCKE et M. CORNETTE, candidats gaullistes.
  Aux Elections Présidentielles de 1965, vous votez, au 1er et au 2me tour, pour DE GAULLE.
- **En 1967 VOTRE CONTINUITÉ NE VOUDRA PAS DÉMENTIR LA NOTRE.**

Électrices, Électeurs de la XIIme Circonscription,

Le 5 mars 1967, malgré un choix difficile, vous avez, en très grand nombre, accordé à J. HOUCKE et à moi-même la confiance que nous attendions de vous, manifestant ainsi votre fidélité à la Vme RÉPUBLIQUE.

Nous voici parvenus, vous et nous, au scrutin du 12 mars.

Désormais, la situation est claire. Vous avez le choix entre :

— ou bien : un représentant de l'opposition quelle qu'elle soit, qui aura les mains liées par les manœuvres de dernière heure combinées au niveau des "états-majors"

qui risque de vous engager à émettre un vote contraire à vos opinions fondamentales ce qui est la négation même du droit de vote

qui, appartenant à une formation minoritaire du Parlement de demain, ne pourrait, dès lors, rien faire de positif

— ou bien : le candidat Vme République, né et demeurant dans votre circonscription depuis toujours et disponible à tous

connaissant parfaitement les problèmes économiques et sociaux de la Flandre et de la Nation comme il l'a prouvé à chacune de ses réunions : interrogez ceux qui y ont assisté

siégeant dans la majorité qui se dégage d'ores et déjà du scrutin du 5 mars, qui saura, voudra et pourra vous représenter et défendre efficacement vos intérêts, qui que vous soyiez

un homme fidèle à un idéal et à une politique dont il ne s'est jamais départi et que vous avez, en 1958, 1962, 1965, approuvés.

Vous ne vous y tromperez pas. Vous saurez juger où sont ceux qui ne vous ont jamais fait que des promesses sans se montrer capables de les tenir parce que toujours désunis (rappelez-vous 1946-1958) et ceux qui ne vous promettent rien d'autre que de continuer et de parfaire une œuvre certes encore incomplète mais déjà considérable.

Alors, mes amis, réfléchissez, je vous en conjure. Votre bulletin de vote du 12 mars pèse lourd. Il y va de l'avenir de notre Flandre et de la Nation.

Croyez bien que je demeurerais meurtri à jamais si vous, vous que je connais bien et qui me connaissez, vous vous laissiez aller à une erreur aussi lourde de conséquences pour notre avenir à tous le 12 mars 1967.

Je voudrais vous le crier de toutes mes forces :

VOTEZ Vme RÉPUBLIQUE

Votez stabilité



Votez majorité

Votez Maurice CORNETTE

Imp. PATOOR - Bergues

VU, LE CANDIDAT